ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

1.

a Versailles le 10. Juin 1741.

J'ay Monsieur rendu compte au
Roy des quarente Sujets qui ont eté
élûs et des vingt autres que vous
avez nommez, pour composer pend.t
la pnte année, la societé et les assemblées
academiques de chirurgie, conformem.t
au Reglement du 4. mars 1739;
Sa Ma.té approuve le choix de tous
les sujets compris dans les
Etats que vous m'avez presenté;
Sa Ma.té approuve pareillement que
les douze officiers de la societé
academique qui ont composéz le
comité pend.t l'année derniere soient
continuéz pend.t la pnte année, a
l'exception du s.r Duzoa, au lieu et place
duquel Sa Majesté a agréé le choix qui
en a eté fait du s.r Morand. Je vous suis Monsieur
plus entierement devoüé que personne
du monde

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 9d : 44
n° 9

M. de la Peyronie